

PISTE ÉQUESTRE 1

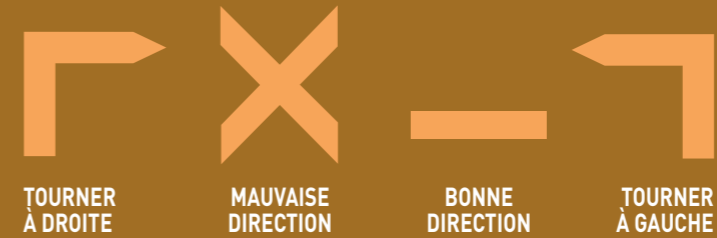
PISTE DU BARRAGE

- DISTANCE : 4 Km
- DURÉE : 1h
- DIFFICULTÉ : FACILE



Cette piste « facile » vous offrira lors de votre balade à cheval un beau panel des différents paysages qu'offre le Domaine de Déva. Des plaines enherbées du départ jusqu'à la forêt sèche, en passant par de magnifiques vues sur le lagon inscrit au patrimoine mondial par l'UNESCO. Cette piste vous en mettra plein la vue !

BALISAGE PISTES ÉQUESTRES



En cas d'accident, sécurisez la zone et appelez le 18.

SIGNALISATION



MERCI D'EMPRUNTER EXCLUSIVEMENT LES SENTIERS BALISÉS AFIN DE RESPECTER LA FORÊT SÈCHE !

RÈGLES DE COURTOISIE



INFORMATIONS PRATIQUES

Le Domaine de Déva est géré par la SEM Mwe Ara
Tél. 46 57 56 - 46 23 57 - 46 22 28

POSTE DE GARDE : 41 20 17 • 7j/7 - 24H/24

NUMÉROS D'URGENCE GRATUITS

**15 SAMU • 16 Secours en mer
17 Gendarmerie • 18 Pompiers**

ATTITUDE À ADOPTER EN CAS D'ACCIDENT

En cas d'accident, gardez votre calme. Veillez à protéger et à mettre en sécurité votre groupe et la victime. Alertez les secours en prenant soin d'estimer la situation et de décrire les lieux aux équipes d'intervention. Pratiquez les gestes de premier secours si vous êtes en mesure de le faire. En cas de secours hélicoptéré, faites en sorte de vous rendre visible et obéissez aux consignes de sécurité qui vous seront expliquées sur la Drop Zone.



L'accès aux pistes se fait librement et sans surveillance. Les pratiquants y évoluent sous leur propre responsabilité ou sous celle de leur tuteur légal, pour les mineurs. Ils doivent avoir un équipement (vélo et protection pilote) adéquat, et s'assurer que les différentes pistes correspondent bien à leur niveau de pratique.

LE PORT DU CASQUE EST OBLIGATOIRE.